

GAP/ ESC / LE PAYSAGE : place de l'ESC / Martine Alibert /

1/ le référentiel Bac professionnel Aménagement paysager (extrait du programme)

Module MP2

Dimensions écologique, sociale, économique et culturelle des travaux paysagers

Objectif général

Identifier et analyser les éléments qui conditionnent tout projet d'aménagement paysager et justifient les choix techniques mis en oeuvre.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à comprendre les déterminants d'un projet d'aménagement. Cette compréhension de l'esprit du projet doit permettre d'effectuer l'aménagement en respectant les souhaits du donneur d'ordre (client...) tout en intégrant les différentes contraintes du chantier et en ayant le souci constant du respect de la sécurité et de l'environnement.

Les déterminants et les enjeux du chantier seront analysés au regard des impératifs du développement durable.

Les connaissances acquises dans ce module visent à disposer d'éléments permettant d'identifier et de hiérarchiser les enjeux du chantier.

La pluridisciplinarité s'appuie sur des exemples d'aménagements, historiques ou contemporains, en privilégiant les visites.

Ces supports permettent de croiser le contexte culturel du projet et ses éventuelles étapes de transformation, en relation avec les évolutions sociales, économiques, culturelles voire environnementales. L'aménagement est apprécié conjointement par les enseignants d'Aménagements paysagers, de Biologie-écologie et **d'ESC en combinant leurs approches. L'éducation socioculturelle intervient en particulier dans les domaines : architecture et urbanisme, histoire de l'art, arts plastiques.**

L'analyse des sites aménagés ou à aménager, l'interaction entre les conditions du milieu et des habitats, l'aménagement et ses impacts sont conduits de façon concertée entre la Biologie-écologie et les Aménagements paysagers.

Horaires

Amén. paysagers	56h		Amén. paysagers	21h
SESG	56h	21h	Biologie- écologie	7h
Biologie- écologie	28h		ESC	14h

Objectifs du module

Objectif 1- Identifier et analyser les éléments du projet qui conditionnent et justifient les choix techniques d'aménagement.

Objectif 2- Identifier et analyser les facteurs écologiques intervenant dans tout chantier de travaux paysagers.

Objectif 3- Identifier les déterminants économiques, juridiques et humains du secteur des travaux paysagers.

Objectif 4- Intégrer la dimension artistique et socioculturelle à l'échelle du paysage et du jardin.

Evaluation de la capacité professionnelle :

C5- Justifier des choix techniques d'aménagements paysagers en fonction d'enjeux sociaux, économiques et environnementaux

C5.1- Identifier les influences culturelles et sociales sur les aménagements paysagers

C5.2- Identifier l'impact du fonctionnement des organisations du secteur du paysage sur les choix techniques

C5.3- Identifier les caractéristiques environnementales influant sur les choix techniques d'aménagements

E5 Evaluée par EPT écrit, coefficient 2. Définition de l'épreuve E5

Elle valide la capacité C5.

Elle est affectée du coefficient 2.

C'est une épreuve ponctuelle terminale écrite d'une durée de 2 heures 30.

L'épreuve est corrigée à l'aide d'une grille critériée nationale, par deux enseignants : un enseignant Sciences et techniques de l'aménagement de l'espace/aménagements paysagers, un enseignant de Sciences économiques sociales et de gestion.

Le sujet de l'épreuve s'appuie sur des documents décrivant une ou des situations professionnelles concrètes. (description de chantier, article de presse, devis, cahier des clauses techniques particulières, documents graphiques...).

Il comporte plusieurs types de questions :

- celles nécessitant l'explicitation de notions présentes dans les documents,
 - celles nécessitant que le candidat mobilise des références techniques, écologiques, culturelles, socio-économiques, juridiques, économiques et fasse appel à son expérience,
 - celles sollicitant des raisonnements relatifs aux choix techniques.
-

2/ Place de l'ESC dans le module MP2 (cours 14h et pluridisciplinarité 14h)

On notera que le document d'accompagnement est très précis et donnent plusieurs d'activités.

Le référentiel programme du MP2	Le document d'accompagnement	Pistes de travail et documents
Objectif 4 - Intégrer la dimension artistique et socioculturelle à l'échelle du paysage et du jardin	Cette échelle permet d'appréhender le lien entre le paysage et le système macroscopique. L'enseignant définit la notion de paysage et d'entité paysagère ou	

<p>4.1- Expliquer la notion de paysage et d'entité paysagère, en se basant sur des exemples de terrain. 4.1.1- Identifier les spécificités d'un site à partir d'une analyse paysagère basée sur l'observation objective des composantes du paysage (relief, végétation, traces d'activités humaines, infrastructures, urbanisation, historique identifiable...).</p>	<p>d'unité paysagère selon les cas. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur des documents édités à l'échelle locale par les acteurs du paysage (CAUE, PNR, agence d'urbanisme, etc.). Dans un deuxième temps, l'enseignant peut s'appuyer sur la visite d'une entité paysagère ou d'un « pays » à forte identité. Des démarches comparatives peuvent aussi aider à la construction de ces notions. Une tournée, voire un voyage peuvent être l'occasion d'effectuer de telles comparaisons. Afin de mettre en évidence l'identité de pays, l'enseignant veille à déterminer certains liens entre : géologie, pédologie, topographie, structures végétales, architecture et urbanisme, activité agricole, activités économiques, infrastructures, traditions locales, histoire... Les notions d'homogénéité et d'hétérogénéité doivent être situées, à la fois pour percevoir les impacts de processus anthropiques (périurbanisation par exemple), et de processus écologiques (continuités, discontinuités, habitats pour la faune et la flore spontanés). Il est recommandé de s'appuyer également sur des visites d'expositions, des documents iconographiques, cartographiques, d'histoire locale, traditions populaire, sur des échanges avec les anciens. Il est souhaitable de diversifier les supports d'activités pédagogiques (croquis, se construire un lexique, photographie, enregistrement, etc.)</p>	<p>Observations de terrains</p> <p>Voir le doc joint : Etude paysagère, CRDP Amiens</p>
<p>4.1.2 - Aborder les dimensions culturelles et subjectives de la perception du paysage. L'enseignant doit faire découvrir la diversité des représentations individuelles et faire apparaître les différences de perception de l'espace.</p>	<p>Le paysage doit être appréhendé dans toutes ses dimensions sensibles et environnementales, pas seulement les composantes visuelles : les cinq sens doivent être mobilisés, par exemple, l'écoute peut être utilisée pour appréhender la fréquentation par des oiseaux, insectes, batraciens... indicateurs de la biodiversité qui est active (au moins dans le plan le plus rapproché du paysage visible et audible). L'aspect visuel et esthétique est prépondérant dans nombre d'aménagements, mais il faut montrer que d'autres dimensions de services peuvent être rendues par les aménagements (biodiversité,</p>	<p>voir la Revue DADA n° 163 Mars 2011 LE PAYSAGE</p> <p>VOIR LE DOC JOINT La dynamique du concept</p>

	conservatoires voire récréation d'habitats, mais aussi sources d'espèces à problèmes dans certains cas, par exemple invasives, allergisantes, toxiques). Les élèves doivent être appelés à utiliser des supports diversifiés pour traduire et exprimer leur perception sensible. Ce travail de terrain peut permettre un lien important avec les disciplines générales littéraires.	de paysage in Revue Éducation Formation - n° 275, septembre 2004 Christine Partoune Laboratoire de méthodologie de la géographie Université de Liège.
Objectif 4.2 - Acquérir des références artistiques et socioculturelles sur les jardins. 4.2.1 - Acquérir des références dans l'art des jardins.	Cet objectif vise, comme l'ensemble du MP2, à permettre de justifier des choix techniques, qu'il s'agisse de gestion d'espaces à caractère patrimonial ou de créations plus modestes remobilisant des références à des types de créations antérieures, exotiques, ou à celles d'artistes contemporains. Il s'agit donc de privilégier l'identification des principaux types de créations en établissant le lien avec les conditions de l'époque et des lieux de leur émergence. Ce sous-objectif est à traiter en lien très étroit avec la pluri STAE/ESC. [note 1]	voir www.cndp.fr/tdc/ TDC, N° 1012, L'ART DU PAYSAGE Voir doc joint (powerpoint) Histoire du paysage dans l'art occidental/ J Vittori Voir doc joint : essor du paysage au 19° -Musée d'Orsay-
4.2.2 - Appréhender le parti d'aménagement du concepteur.	Cet objectif traite des dimensions esthétiques et culturelles et est traité en complément de l'objectif 1.2.1 portant sur les dimensions techniques.	A partir d'un site paysager : une étude de paysage peut se faire par une démarche allant de l'analytique à une réflexion sur l'unité, à savoir qu'est ce qui fait paysage, pour réfléchir sur le parti-pris du concepteur..
4.2.3 - Identifier les évolutions contemporaines des attentes concernant les espaces paysagers et les jardins.		

4.2.4 - Prendre en compte l'évolution de l'état du site aménagé (dimension rétrospective) afin d'aborder les modalités de gestion permettant d'intégrer son devenir (dimension prospective).	La finalité est ici de donner l'occasion aux apprenants d'ouvrir leur champ culturel concernant l'art des jardins.	
--	--	--

*****(cf Doc Accompagnement)

Lors des visites de parcs et jardins, l'apprenant doit être amené à faire des liens entre le contexte artistique, historique et socioculturel de l'époque. L'enseignant peut choisir aussi bien des jardins contemporains (4.2.2.) que des jardins historiques (4.2.1). Les objectifs 4.2.1 et 4.2.2. peuvent être abordés en même temps.

Le point 4.2.4 vise à faire prendre en compte le temps dans les critères de gestion. C'est l'occasion d'aborder la question de l'évolution des moyens techniques et leur influence sur les conceptions de jardins. Les évolutions historiques et contemporaines peuvent être abordées en pluri avec l'ESC. La comparaison des jardins de différentes régions climatiques peut permettre d'aborder l'importance des ressources disponibles et des contraintes locales, climatiques en particulier, et de faire le lien avec la question des changements climatiques et des pratiques économes en intrants pour des motifs environnementaux globaux (raréfaction des ressources fossiles, réduction des émissions de gaz à effet de serre), locaux (préservation des ressources en sols et en eau tant en qualité qu'en quantité, préservation des pollinisateurs), préservation de la santé humaine (usage de produits phytopharmaceutiques, des végétaux allergisants...)

Il est recommandé de s'appuyer également sur des visites d'exposition, documents iconographiques, littéraires et des plans historiques. L'évolution temporelle est à mettre en évidence. A partir d'articles de presse, statistiques... l'apprenant doit être capable de s'informer sur les tendances actuelles et sur leurs évolutions.

[note 1] **Pluridisciplinarité : 14h : 14h STAE (14h) /ESC (14h)**

L'enseignement de l'histoire de l'art des jardins sera abordé à travers une co-construction de situations pédagogiques organisées entre un enseignant de STAE et un enseignant d'ESC. L'objectif est de situer dans leur contexte historique, technique, culturel, politique et socio-économique, les différentes phases d'évolution de l'art des jardins.

Autant que faire se peut, cet enseignement sera réalisé à partir de visites d'exemples de réalisations correspondant à différentes dates de création. Lorsque la création initiale a fait l'objet de modification au fil du temps, il est également intéressant de resituer ces évolutions dans un contexte plus large de l'histoire économique, des modes et des découvertes techniques ou découvertes de végétaux à l'occasion des voyages d'exploration. Les évolutions contemporaines peuvent être abordées comme les évolutions historiques car elles auront des répercussions sur les pratiques professionnelles des futurs diplômés.

Cette activité pluridisciplinaire peut être l'occasion de solliciter un travail personnel des élèves sur plusieurs semaines en préalable à des exposés. Il est également possible de travailler sur les représentations et les évolutions des attentes dans la société contemporaine à partir de rencontres d'aménageurs et d'enquêtes dans des quartiers en cours d'aménagement.
